

# Être métallos ça change le monde







# Table des matières

---

Conventions collectives.....	2
Requêtes en accréditation .....	4
Fonds de grève.....	5
Service de la recherche.....	7
Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) .....	8
Service de l'éducation.....	11
Service du recrutement .....	16
Service des communications .....	17
Communiqués de presse .....	18
Service de la solidarité internationale, de la mobilisation et de l'action politique.....	21
Service de la santé et de la sécurité.....	23
Service de l'environnement et de l'évaluation des emplois.....	24

# Conventions collectives

SIGNÉES ENTRE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023 ET LE 31 AOÛT 2024

SL / UNITÉ	EMPLOYEUR	DATE DE SIGNATURE
00206G-**	O-I CANADA CORP.	2023-10-06
00206G-01	O-I CANADA CORP. (bureau)	2024-03-28
00342M-**	SUPÉRIEUR PROPANE, UNE DIVISION DE SUPERIOR PLUS INC.	2024-06-10
00696L-**	WATERVILLE TG INC.	2024-05-07
01976B-16	SECURITAS TRANSPORT AVIATION SECURITY LTD	2024-03-20
01976B-28	OPIS SERVICES AÉROPORTUAIRES INC.	2024-02-15
01976B-32	SOLUTION CONTRAVENTIONS INC.	2024-03-20
01976B-37	GESTION 500 PLACE D'ARMES INC.	2024-07-17
01976B-38	BRENNTAG CANADA INC.	2024-05-06
02008-02	FABRICATION POWERCAST INC.	2024-07-13
02008-09	PRODUITS BEL INC.	2023-11-30
02008-12	CAMFIL CANADA INC.	2024-04-24
02008-23	SERVICE ET CONSTRUCTION MOBILE LTÉE	2023-12-08
02008-24	NATIONAL ENERGY EQUIPMENT INC. (cc AEPQ)	2023-12-08
02008-29	GROUPE COLLETTE INC.	2023-12-08
02008-31	ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS CLAUDE PEDNEAULT INC. (cc AEPQ)	2023-12-08
02008-40	LES INDUSTRIES PANDROL INC.	2023-11-30
02008-50	HUBSCHER RIBBON CORP LTD	2024-06-12
02008-79	BGIS ENERGY & FACILITY SOLUTIONS INC.	2023-12-08
05778-12	LES PLACEMENTS MONFER INC.	2024-06-26
05778-13	VILLE DE FERMONT, COLS BLEUS	2023-10-03
05778-14	VILLE DE FERMONT O T	2023-10-03
06213-**	RESCO CANADA INC.	2024-05-02
06254-**	SOCIÉTÉ FERROVIAIRE ET PORTUAIRE DE POINTE-NOIRE S.E.C.	2024-08-31
06425-**	FORTERRA CONDUITE SOUS PRESSION INC.	2024-03-07
06486-**	ZINC ÉLECTROLYTIQUE DU CANADA LIMITÉE	2023-12-12
06486-2	ZINC ÉLECTROLYTIQUE DU CANADA LIMITÉE	2024-03-20
06887-**	GLENCORE CANADA CORPORATION – AFFINERIE CCR	2023-11-20
07065-112	VILLE DE FERMONT	2023-12-19
07065-116	AUTOBUS DU FER INC.	2024-06-14
07065-31	HÔTEL LE MANOIR 9102 5361 QUÉBEC INC.	2024-06-04
07065-50	SODEXO QUÉBEC LTÉE	2023-12-12
07065-62	CORP. DU MUSÉE RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD INC.	2024-02-07
07065-63	ACIER LEROUX DIVISION MÉTAUX RUSSEL INC.	2024-02-05
07065-64	MÉTALLURGIE BRASCO ENTRETIEN INC.	2023-12-09
07065-67	BÉTON DES ÎLES ENR.	2023-12-16
07065-86	HÔTEL SEPT-ÎLES	2023-11-20
07065-91	INNVEST HOTELS LP SOUS LE NOM DE COMFORT INN SEPT-ÎLES	2024-04-30
07287-25	LES INDUSTRIES G.R.C. INC.	2024-07-08
07287-35	REEL ALUMINIUM INC.	2024-03-01
07625-111	CINTUBE LTÉE	2024-05-30
07625-130	RÉSIDENCE LES JARDINS DE MONTARVILLE	2024-07-29
07625-135	INDUSTRIE LEMIEUX INC.	2024-04-01
07625-144	RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE	2023-09-07
07625-18	IMPERIAL METAL SERVICES INC.	2024-03-21
07625-BV	DUBORD & RAINVILLE INC.	2024-03-07
07625-CH	LES INDUSTRIES DOMINION INC. / DOMINION NÉON INC.	2024-03-20
07625-D4	SIKA CANADA INC.	2024-04-26
08895-**	BARRETTE-CHAPAIS LTÉE (MOULIN)	2024-07-03
08922-136	ALLIED UNIVERSAL SECURITY SERVICES CANADA	2023-11-01
08922-163	GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA S.E.N.C. (AÉROPORT JEAN-LESAGE)	2023-10-20
08922-170	GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA S.E.N.C. (AÉROPORT JEAN-LESAGE)	2023-10-20
08922-211	SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ TDC – RÉSIDENTIEL	2023-11-15
08922-248	TRIMAX SÉCURITÉ INC.	2023-11-01

SL / UNITÉ	EMPLOYEUR	DATE DE SIGNATURE
08922-249	LOGIXX SECURITY INC.	2024-01-11
08922-250	MCKINNON SÉCURITÉ	2024-06-12
08922-251	INVESTIGATIONS R.K. INC.	2024-04-24
08922-253	TRIMAX SÉCURITÉ INC. AGENTS CENTRE POINTE-DE-L'ÎLE	2024-06-19
08922-254	TRIMAX SÉCURITÉ INC.	2024-06-19
08922-256	SERVICES DE SÉCURITÉ SPÉCIALISÉE S3-K9 INC.	2024-08-22
08922-90	GLENCORE CANADA CORPORATION - AFFINERIE CCR	2024-03-06
09153-36	GROUPE PRO-FAB INC.	2023-11-28
09153-38	QUIRION MÉTAL INC.	2023-12-19
09291-03	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC PONTIAC BUICK GMC DE ROUYN-NORANDA LTÉE	2023-10-05
09291-08	LAMOTHE / DIVISION DE SINTRA INC.	2024-01-23
09291-13	121352 CANADA INC.	2024-06-14
09291-14	OFFICE D'HABITATION LAC ABITIBI	2023-09-13
09291-15	VILLE DE MATAGAMI	2024-04-12
09291-19	GARDERIE CAFALAGA	2024-06-19
09400-101	INNVEST HOTELS GP LTD SOUS LE NOM DE COMFORT INN CHICOUTIMI	2023-09-18
09400-106	ROUYN CN342 INC.	2023-12-04
09400-111	9226 1585 QUÉBEC INC. QUALITY INN	2024-03-08
09400-123	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER INNVEST	2024-08-23
09400-29	8100 DE NEUVILLE ANJOU HOSPITALITY INC.	2023-11-09
09400-48	9371 7098 QUÉBEC INC. SOUS LE NOM DE DELTA QUÉBEC	2023-11-17
09400-49	2035 DES LAURENTIDES LAVAL HOSPITALITY INC.	2023-11-03
09400-51	INNVEST HOTELS GP LTD, SOUS LE NOM DE COMFORT INN GATINEAU	2023-11-17
09400-54	INNVEST HOTELS GP LTD, SOUS LE NOM DE COMFORT INN GATINEAU	2023-11-17
09400-64	HÔTEL L'URBANIA	2023-09-01
09400-81	GESTION GRAND LODGE S.E.C.	2024-01-19
09400-85	INNVEST HOTELS GP LTD	2024-04-03
09400-94	GROUPE SERVICE AUX IMMEUBLES PRESTIGE (SAINT-JÉRÔME)	2024-07-22
09400-96	GROUPE SERVICE AUX IMMEUBLES PRESTIGE (SAINTE-AGATHE)	2024-07-22
09414-106	NOVATECH CANADA INC.	2024-05-29
09414-149	A&JL BOURGEOIS LTÉE	2023-09-07
09414-152	PRAXAIR CANADA INC.	2023-10-27
09414-154	LINDE CANADA INC.	2024-02-20
09414-161	SPORT MASKA INC.	2024-01-30
09414-163	ENVIRO INDUSTRIES INC.	2023-12-13
09519-**	CANADIAN ROYALTIES INC.	2023-12-11
09519-08	HN PITUVVIK CAMP SERVICES LTD.	2024-08-30
09554-**	SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN SECURITAS	2024-03-20
09554-01	SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN SECURITAS	2024-03-20
09596-**	NORTEK AIR SOLUTIONS	2024-06-10
09599-02	ST-BASILE TRANSPORT INC.	2023-10-13
09599-10	CARRIÈRE UNION LTÉE	2024-06-18
09599-11	CHEMIN DE FER CHARLEVOIX INC.	2023-11-20
09599-14	BÉTON BOLDOC INC.	2024-05-08
09599-17	PREMIER TECH TECHNOLOGIES LTÉE	2024-02-05
09599-29	GAMMA MURS ET FENÊTRES INTERNATIONAL INC.	2023-09-08
09599-33	COOP. DE SERVICES À DOMICILE - RÉGION DE L'AMIANTE	2024-02-13
09599-48	GDI SERVICES TECHNIQUES S.E.C. (PLACE DES ARTS)	2023-09-22
09599-52	COOPÉRATIVE DE TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN (CTMA)	2024-06-30
09599-58	GESTION IMMEUBLE PLACE BONAVENTURE INC.	2023-09-22
09599-78	ORICA CANADA INC.	2024-06-20
09599-80	OCÉAN REMORQUAGE MONTRÉAL INC.	2024-07-02
09599-88	SOUCY BELGEN SAINTE-CLAIRE INC.	2023-09-05
09996-**	MINERAI DE FER QUÉBEC INC.	2024-04-09
15398-**	SCHOKBETON QUÉBEC INC.	2023-10-25

# Requêtes en accréditation

DÉPOSÉES ET ACCORDÉES ENTRE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023 ET LE 31 AOÛT 2024

SL	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	ACCREDITATION
8922	ALLIED UNIVERSAL SECURITY SERVICES CANADA / MONTRÉAL	434	2023-09-19
9519	HN PITUVVIK CAMPS SERVICES LTD. / AMOS	75	2023-09-19
9291	GARDERIE CAFALAGA	35	2023-10-05
8922	LOGIXX SECURITY INC. / MONTRÉAL	4	2023-10-06
8922	TRIMAX SÉCURITÉ INC. / LAVAL	13	2023-10-18
9595	STELPRO DESIGN INC.	300	2023-10-23
9400	CLUB DE GOLF LE BLAINVILLIER (CONTRAT DE SERVICE)	135	2023-11-18
8922	LOGIXX SECURITY INC.	23	2023-12-08
9005	LES PAVAGES DES MONTS INC. / QUÉBEC	14	2023-12-12
9005	LES ENTREPRISES MONT-STERLING INC. / QUÉBEC	16	2023-12-12
7065	COMPAGNIE D'ARRIMAGE DU NORD INC. (QSL CANADA INC.) / QUÉBEC	49	2023-12-29
8922	MCKINNON SÉCURITÉ / QUÉBEC	4	2024-02-13
15403	LAFARGE CANADA INC. / LAVAL	10	2024-02-14
8922	INVESTIGATIONS R.K. INC. / LACHINE	5	2024-02-20
8300	ACTRA / TORONTO (RECONNAISSANCE VOLONTAIRE)	7	2024-03-07
8922	SERVICES DE SÉCURITÉ SPÉCIALISÉE S3-K9 INC. / QUÉBEC	26	2024-03-28
9291	LE CPE DES P'TITS MARINGOUINS	15	2024-04-10
15403	TRANSPORT BRS INC. (DIVISION BÉTON SALABERRY)	11	2024-04-17
7625	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL	2	2024-05-23
8922	TRIMAX SÉCURITÉ INC. / LAVAL	43	2024-05-23
8922	TRIMAX SÉCURITÉ INC. / LAVAL	20	2024-06-06
8922	KING SÉCURITÉ INC.	13	2024-06-26
8922	SERVICES DE SÉCURITÉ SPÉCIALISÉE S3-K9 INC. / QUÉBEC	15	2024-07-16
7625	GROUPE FORDIA INC. / DOLLARD-DES-ORMEAUX	99	2024-07-16
9599	EPC CANADA / TROIS-RIVIÈRES	21	2024-08-01
9599	CEPSA CHIMIE BÉCANCOUR INC. / BÉCANCOUR	50	2024-08-13
9005	SÉCURITÉ MAHIKAN INC. / MASHTEUIATSH ET JONQUIÈRE	20	2024-08-30
<b>TOTAL DE MEMBRES ACCRÉDITÉ.E.S</b>		<b>1459</b>	

# Service de la recherche

---

Le Service de la recherche soutient les permanent.e.s dans leur travail quotidien. Il collige et analyse des renseignements provenant de différentes sources telles que l'Internet, des études publiées par différents organismes, des états financiers d'entreprises, des évaluations actuarielles de régimes de retraite, etc. Le service intervient aussi en matière d'avantages sociaux (régimes de retraite, assurance collective et autres) et d'évaluation du monétaire dans le cadre de négociations ou de dossiers précis ayant trait à des enjeux syndicaux ou à certains secteurs de l'économie.

## NÉGOCIATIONS

Le service a soutenu différents comités de négociation, dont ceux de la SL 6586 Air Liquide, de la SL 5778 Ambulanciers de Fermont, de la SL 9599 Société des traversiers du Québec, de la SL 6750 Schneider Electric, de la SL 6254 Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire, de la SL 7625 Municipalité de Sainte-Victoire et de la SL 9490 Rio Tinto Aluminium (salaires seulement).

## RETRAITE ET ASSURANCE COLLECTIVE (AVANTAGES SOCIAUX)

En plus de répondre aux demandes d'information provenant de permanent.e.s, de dirigeant.e.s, de membres et de retraité.e.s en lien avec la retraite et l'assurance collective, le responsable du Service de la recherche fait partie du comité retraite et assurances de la FTQ ainsi que du comité de retraite du régime de retraite à financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ).

Notons que le RRFS-FTQ, qui est un régime de retraite à prestations déterminées (PD), connaît un succès remarquable. C'est un régime qui ne cesse de progresser et qui compte, au 31 mai 2024, plus de 18 442 participant.e.s (dont plus de 3400 métallos) ainsi qu'un actif de plus de 622 millions de dollars. Le responsable du Service de la recherche est disponible pour faire une présentation du régime à des comités de négociation ou lors d'assemblées générales des membres.

Le service a de plus assisté à des rencontres et assemblées afin de présenter de l'information sur les avantages sociaux, ou a fourni cette information aux membres de comités de négociation ou de l'exécutif.

Il a aussi conseillé d'ex-membres ou leur succession en ce qui a trait à leurs droits dans un régime de retraite ou d'assurance négocié avec leur employeur de l'époque.

## CASOM

Le Service de la recherche a coordonné les activités du Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) depuis la dernière assemblée annuelle. Le rapport du CASOM figure dans le présent document.

On y retrouve de l'information sur le Regroupement d'assurance collective ainsi que sur les Fonds Métallos, sur les rendements des dernières années ainsi que sur le projet pilote en cours.

## MANDATS PONCTUELS

En plus des mandats habituels du Service de la recherche, certains mandats supplémentaires ponctuels ont été assignés au responsable. Parmi ces mandats, il y a entre autres l'implication dans le projet de la firme Letko Brosseau, « Régimes de retraite – Investir au Canada », la recherche de clauses féministes (conventions collectives Métallos) pour le Service de l'éducation et une recherche sur l'histoire de la Dominion Bridge afin de faire reconnaître l'apport historique de ses travailleur.euse.s dans l'arrondissement de Lachine, pour le projet d'écoquartier. Finalement, un appui a été apporté au Service de l'éducation afin de donner certaines formations de façon sporadique.

## EN CONCLUSION

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé au Québec, et la recherche fait partie des nombreux services mis à la disposition des sections locales par l'entremise de vos permanent.e.s. N'hésitez pas à y avoir recours, car cela peut constituer un atout important non seulement en période de négociation, mais également lors du traitement de dossiers complexes.

Nous terminerons ce bref rapport en prenant le temps de remercier toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin aux activités du Service de la recherche. Nous profitons aussi de cette occasion pour remercier tout spécialement les membres du CASOM ainsi que tou.te.s les dirigeant.e.s des sections locales Métallos du Québec. Vous faites du Syndicat des Métallos une grande organisation.

En terminant, je vous souhaite une excellente 60<sup>e</sup> assemblée annuelle!

*Roch Drapeau*

# Comité des avantages sociaux Métallos

---

## LES FONCTIONS DU CASOM

Le but du Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) est d'être en action constante afin de s'assurer que les membres du Syndicat des Métallos aient la possibilité de bénéficier des meilleurs avantages sociaux, qu'il s'agisse de l'assurance collective ou des solutions d'épargne pour la retraite.

Il voit à la promotion et à la supervision du Regroupement d'assurance collective du Syndicat des Métallos. Il voit également à la promotion, au développement et à la supervision des Fonds Métallos, et met tous les efforts nécessaires afin de veiller aux intérêts des membres en toute transparence.

Le comité s'est réuni à quatre reprises depuis la dernière assemblée annuelle, soit en présentiel et en hybride.

## LES MEMBRES DU CASOM POUR L'ANNÉE 2023-2024

### Membres de la direction des Métallos

Le directeur des Métallos Dominic Lemieux et son adjoint Donald Noël, remplacé par Nicolas Lapierre en mai dernier, sont membres d'office du comité.

### Membres nommés par la direction des Métallos

Benoît Locas, coordonnateur de la région Nord/Nord-Ouest et Roch Drapeau du Service de la recherche.

### Membres élu.e.s par les sections locales (SL) participantes du CASOM

Laura Lee Vigneault (SL 9291), Steve Mador (SL 2008), Éric Filion (SL 9153), Sébastien Rail (SL 9291), Jean-René Dumas (SL 9400), Dave Brodeur et Manon Giard (SL 9414), Yves Vallée (SL 7625), Roger Perron (SL 9599), Patrick Filion (SL 6887), Sylvain Amyot (SL 9700) et David Poirier (SL 5778).

### Exécutif du CASOM

L'exécutif est composé de Dave Brodeur (président), de Roch Drapeau (secrétaire) ainsi que de Patrick Filion (secrétaire financier).

## NOUS OFFRONS LES SERVICES SUIVANTS À TOUS LES MEMBRES MÉTALLOS:

### Le Regroupement d'assurance collective des Métallos

Notre objectif est de favoriser le regroupement des sections locales et des unités afin d'obtenir un régime d'assurance collective au plus juste coût possible et d'aider au traitement des réclamations refusées, même pour les sections locales qui ne font pas partie du regroupement.

Notre courtier est HUB, et notre assureur privilégié est BENEVA, mais nous pouvons faire affaire avec toutes les compagnies d'assurance.

Malgré la pénurie de main-d'œuvre et le retrait de quelques groupes (sans aucun lien avec la qualité des services du conseiller et de l'assureur du CASOM), HUB, le courtier du CASOM, a travaillé fort durant l'année 2023-2024 à rétablir la croissance de notre regroupement. Son travail a permis d'ajouter quatre nouveaux groupes et une nouvelle division. Nous souhaitons donc la bienvenue aux membres d'Emballages Poliplastic, d'Industries Armapro, de Garier, de Meubles BDM + et de Texonic. En 2024, le CASOM assure un total de 44 groupes pour un total de 2274 personnes.

### Les Fonds Métallos

Ils regroupent les actifs de programmes d'épargne-retraite de plusieurs sections locales et unités du Syndicat des Métallos. Les membres ont notamment accès à des fonds diversifiés performants, surveillés par le CASOM et par une firme d'actuaire indépendante choisie par le CASOM, le tout avec des frais grandement inférieurs aux comparables du marché. Les Fonds Métallos sont aussi disponibles individuellement pour des REER et des CELI pour tous les Métallos ainsi que les membres de leur famille. Les sections locales peuvent également y faire des investissements via des certificats de placement garanti (CPG) ou les fonds diversifiés.

En vertu de l'entente conclue avec Industrielle Alliance, les frais de gestion des Fonds Métallos diminuent lorsque l'actif total investi augmente. En résumé, plus nous sommes nombreux et nombreuses, plus c'est avantageux!

Les Fonds Métallos regroupent nos REER collectifs, certains régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB) ainsi que quelques régimes de retraite à cotisations déterminées. Depuis quelques années, certaines caisses de retraite de régimes à prestations déterminées (PD) ont aussi investi une partie de leurs actifs dans les fonds diversifiés Métallos. Il est important de mentionner que ces derniers peuvent recevoir des sommes d'argent provenant de n'importe quel véhicule de retraite.

En plus des certificats de placement garanti délivrés par Industrielle Alliance à un taux supérieur de 1 % pour les sections locales et de 0,75 % pour les membres, comparativement à leur taux ordinaire, nos membres

ont accès à trois fonds diversifiés (Prudent, Équilibré et Audacieux) et à des fonds spécialisés à la carte. Ces fonds sont administrés par Industrielle Alliance selon la politique de placement du CASOM. De plus, les Fonds Métallos offrent la gestion « cycle de vie ». Ce type de gestion s'avère fort utile pour sécuriser les revenus de retraite de nos travailleur.euse.s qui ne veulent pas se soucier de la répartition de leurs placements durant leur vie active.

Dans le but de vous offrir un éventail d'options de placements de qualité qui soient adaptées aux marchés financiers en constante évolution et qui vous aident à atteindre vos objectifs de retraite, le Comité des avantages sociaux Métallos (CASOM) révisé régulièrement les options de placement proposées dans votre régime.

Au 30 juin 2024, moyennant des frais de gestion de 0,738% pour la gestion individuelle et de 0,691% pour les caisses de retraite, notre fonds diversifié Équilibré a connu les rendements annuels bruts indiqués dans le tableau ci-dessous (depuis le début de l'année 2024, le rendement atteint est de 4,86%) :

### RENDEMENT ANNUEL BRUT SUR 4 ANS

(au 31 décembre de chaque année)

Fonds diversifié Équilibré

2020	7,91%
2021	13,88%
2022	-3,31%
2023	8,09%
<b>Moyenne</b>	<b>6,46%</b>

Au cours de notre dernière année financière, qui s'est terminée le 30 juin 2024, nous avons accueilli 3 nouveaux groupes dans les Fonds Métallos: les participant.e.s de la section locale 2015 des débardeur.euse.s de Sept-Îles dans un REER collectif et un CELI, de la section locale 9490 de Rio Tinto Alma dans un REER collectif et de la section locale 9400 dans un contrat non enregistré. De la part du CASOM, bienvenue à vous!

À ce jour, les Fonds Métallos rassemblent plus de 8072 participant.e.s réparti.e.s en 200 groupes actifs, avec un actif supérieur à 284 millions de dollars au 30 juin 2024.

### Le Service de planification de la retraite Métallos (SPRM)

Le SPRM, c'est un réseau de planificateur.trice.s financier.ère.s disponible dans toutes les régions du Québec et offert à tous les Métallos. Ce service est né d'une entente négociée avec Industrielle Alliance.

Nos membres qui ont besoin de conseils en matière de planification de la retraite disposent dorénavant de services à un tarif très avantageux. En effet, les frais en vigueur pour les membres du Syndicat des Métallos sont de l'ordre de 0,20 % (sauf exception) et ils sont clairement identifiés sur les relevés.

### Le programme MonFutur

Ce programme, offert par l'entremise de notre courtier (HUB), s'adresse aux travailleur.euse.s qui approchent de la retraite et qui perdront leur couverture d'assurance collective. Ils et elles doivent adhérer au programme dans les 60 jours suivant leur départ à la retraite ou la perte de leur protection d'assurance collective (s'ils et elles ont plus de 50 ans). Les futur.e.s retraité.e.s peuvent choisir un certain nombre de produits d'assurance sans devoir fournir de preuves d'assurabilité. MonFutur s'adapte à vos besoins, et peut couvrir les soins médicaux, les soins dentaires, l'assurance vie, l'assurance voyage et même les maladies graves. L'adhésion se fait facilement en ligne.

### FORMATION

Les membres du CASOM ont participé à différentes activités de formation organisées par la FTQ ou par d'autres organismes. Les 20 et 21 mars 2024, des membres du CASOM étaient présent.e.s au séminaire de la FTQ sur la retraite.

De plus, en septembre dernier, une formation bâtie sur mesure pour tou.te.s les membres du CASOM a eu lieu. Elle avait pour but de parfaire les connaissances des participant.e.s sur les régimes de retraite par financement salarial (RRFS), et de comprendre les facteurs ESG, les CPG ainsi que les prochains changements (2025) touchant les investissements en immobilisations. De plus, le gestionnaire de fonds AlphaFixe a fait une présentation aux membres du comité concernant les obligations vertes ainsi qu'une revue économique. Il nous a également présenté les revues de performance de ses fonds.

### LA PROMOTION DE NOTRE REGROUPEMENT

Lors de la 59<sup>e</sup> assemblée annuelle du Syndicat des Métallos, les participant.e.s qui venaient demander des renseignements à notre kiosque couraient la chance de gagner 1000\$ en REER ou en CELI dans les Fonds Métallos. Les gagnants sont :

NOM	SECTION LOCALE
Éric Moore	9700
Marc Lacasse	8922
Bryan Sawyer	9700
Steve Galibois	6586

Nouveauté depuis le mois de septembre 2023 : Jacques Boutin, ancien membre du CASOM, est à votre service pour faire la promotion et l'explication de nos services. Il est disponible pour aller rencontrer les officier.ère.s et les membres lors de vos réunions, assemblées ou autres. Vous pouvez lui écrire à [CASOM@metallo.ca](mailto:CASOM@metallo.ca).

Le 7 septembre 2023 se tenait l'omnium Guy Farrell. Le CASOM a participé en fournissant les balles de golf, et les fournisseurs du CASOM (HUB, Industrielle Alliance, PBI et Beneva) ont également contribué en remettant des prix de présence.

## **LE CASOM, UN OUTIL POUR TOU.TE.S NOS MEMBRES**

Si vous avez besoin d'une soumission d'assurance, si vous désirez investir ou transférer vos placements reliés à la retraite, ou encore si vous souhaitez mettre sur pied un régime de retraite, n'hésitez pas à en parler avec votre représentant.e syndical.e qui se fera un plaisir de vous mettre en contact avec le CASOM. N'oubliez pas que des présentations sur les avantages de rejoindre le regroupement du CASOM pour les membres Métallos peuvent être proposées dans les sections locales et dans les milieux de travail.

Vous pouvez nous joindre par l'entremise de vos permanent.e.s ou à l'adresse courriel **CASOM@metallos.ca**. Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires sur le site Internet du Syndicat des Métallos à l'adresse **www.metallos.org**.

En terminant, au nom du Comité des avantages sociaux Métallos et de tou.te.s ses membres, je désire remercier chaleureusement Jean-René Dumas et Manon Giard pour leur participation au comité depuis plusieurs années. Bonne retraite!

Merci à tous nos partenaires et aux membres Métallos qui font la promotion des Fonds Métallos et du Regroupement d'assurance collective.

*Dave Brodeur*  
*Président du CASOM*

# Service de l'éducation

## L'OFFRE DE FORMATION

Le calendrier d'éducation lancé à la dernière assemblée annuelle annonçait un vent de changement. Nous entamons un processus de planification stratégique qui vise à assurer non seulement la modernisation de nos pratiques, mais surtout la démocratisation de la formation syndicale. Les dernières années nous ayant forcé.e.s à modifier diverses pratiques et à user d'innovation, le temps était venu d'organiser le tout de manière cohérente, réfléchi et orientée vers l'avenir. Nous y avons travaillé d'arrache-pied et prévoyons de nous y consacrer pendant encore plusieurs mois, afin de peaufiner notre vision et de rédiger un rapport complet pour la soutenir.

D'ores et déjà, nous avons inclus une section d'information générale permettant à ceux et celles qui consultent le calendrier d'éducation de mieux comprendre les différents types de formations, leur fonctionnement logistique ainsi que les cursus suggérés. Il était important de créer un outil simple permettant de comprendre le nouvel éventail de formations. Nous sommes fier.ère.s d'offrir des occasions de formation prenant différentes formes et destinées à un public plus large.

Le contenu des formations Métallos était jusque-là conçu spécifiquement pour les personnes dirigeantes et militantes de nos sections locales. Désormais, certaines se déclinent en « formations express » afin d'être accessibles à l'ensemble des membres, qu'ils et qu'elles soient impliqué.e.s syndicalement ou non, mais également aux familles et concitoyen.ne.s des Métallos. Nous avons également ajouté des microapprentissage sous forme de « capsules éducatives ». Ainsi, les formations continues, ponctuelles ou spécialisées s'ajoutent à la programmation habituelle et s'inscrivent dans notre offre de formations répondant aux demandes spéciales. Ces formations sont particulièrement populaires et pertinentes pour les dirigeant.e.s et les militant.e.s d'expérience. Plusieurs d'entre elles ont également été rendues accessibles à d'autres syndicats affiliés à la FTQ.

Avec raison, nous sommes fier.ère.s de ce que notre service de l'éducation a créé depuis sa mise sur pied. Nos membres soulignent régulièrement leur appréciation de l'apport éducatif de notre équipe au sein des Métallos. Ainsi, nous agissons clairement en harmonie avec nos valeurs de démocratie et de justice sociale.

Nous atteignons donc le nombre record de 1216 participations aux occasions de formation offertes dans la dernière année de référence (soit entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 août 2024). Il s'agit d'une augmentation fulgurante de 30 % de la moyenne des 10 dernières années. De plus, il s'agissait d'une année précédant les élections des sections locales, ce qui, de manière cyclique, génère habituellement moins de participation en raison des changements potentiels à la base militante. Cela nous laisse croire que les changements entrepris bénéficient d'emblée à un plus large éventail de personnes.

## LES PROGRAMMES DE FORMATION

Bien que ces données soient stimulantes, les préoccupations que nous exprimons l'an dernier concernant la baisse de la participation aux formations de notre programme régulier perdurent. L'année 2018 marquait un creux historique avec une baisse drastique de 21 %. Nous supposons alors que le cycle électoral des sections locales, l'absence de demandes pour la formation « Prendre en main sa retraite », qui était généralement assez populaire, ainsi que l'ajout de plusieurs événements spéciaux du district avaient influé sur les décisions des sections locales d'autoriser les dépenses liées à la participation aux formations syndicales. Force est de constater que la participation au programme régulier de formation ne s'est pas améliorée depuis. De plus, un deuxième cycle électoral en pleine pandémie a, selon nous, consolidé la baisse de l'éducation syndicale chez les nouvelles générations de personnes dirigeantes.

Nous sommes d'avis que l'éducation syndicale traditionnelle doit demeurer LA priorité en matière d'apprentissage.

En nous basant sur la moyenne des 10 dernières années, la baisse des inscriptions aux formations syndicales du programme régulier est de 18 %. C'est presque un.e militant.e métallo sur cinq qui n'est plus envoyé.e en formation par sa section locale! Nous nous devons de connaître les causes de cette baisse et d'y répondre.

## CONSULTATIONS SUR L'AVENIR DE LA FORMATION SYNDICALE MÉTALLO

Nos préoccupations sur l'accessibilité et les barrières à la participation aux formations se sont vues prises en compte par la Résolution 6 – Formation en région adoptée à la dernière assemblée annuelle. Celle-ci demandait notamment de tenir une consultation des sections locales et d'y traiter, entre autres, de la formation en régions hors du Grand Montréal. Afin de recueillir le plus de rétroactions provenant du plus grand nombre de sections locales possible, une plage horaire importante des rencontres régionales tenues annuellement dans toutes les régions du Québec a été consacrée à la question. Nous en avons profité pour élargir le mandat à l'éducation syndicale dans son ensemble, et y ajouter un volet sur les innovations et améliorations souhaitées. Nous avons également consacré une partie de la rencontre des personnes formatrices pour tenir un exercice similaire nous permettant d'obtenir les commentaires et les idées de notre équipe de formation.

Grâce à ces mesures, ce sont près de 475 personnes qui ont eu l'occasion de nous faire part de leurs critiques, demandes, solutions et idées nouvelles. L'ensemble de ces personnes pouvaient échanger en petits groupes. Dans un premier temps étaient abordées les barrières et l'accessibilité des programmes de formation actuels. Ensuite, les échanges portaient sur les pistes d'amélioration, de solutions et d'innovation qui devraient guider le travail du Service de l'éducation. Les éléments de réponses étaient alors partagés électroniquement par un.e porte-parole, puis toutes les personnes présentes étaient appelées à « aimer » les éléments qu'elles préféraient pour ainsi tenter d'en dégager leur importance relative. Le tout apparaissait de manière dynamique sur écran géant, et tout le monde pouvait voir les données en temps réel.

L'utilisation de ces nouveaux outils technologiques nous a permis de recueillir plus de 1778 éléments à analyser. De ceux-ci, nous pouvons dégager 15 thématiques/catégories différentes, soient : l'accessibilité interne des sections locales, les communications, le contenu de la formation, les contraintes financières, la durée de la formation, le travail des personnes formatrices, la gestion et la planification des formations, l'horaire, l'implication syndicale des membres, la langue, les libérations syndicales, les lieux de formation, l'offre de formation, la pédagogie utilisée et les responsabilités familiales. Bien que la grande majorité des éléments répertoriés étaient déjà sur notre radar, l'obtention de données précises nous permettra de mieux guider notre planification stratégique tout en nous permettant de bâtir notre vision d'avenir en nous inspirant de celle que les militant.e.s ont défendue.

## **MODIFICATIONS AU CALENDRIER ET DEMANDES SPÉCIALES**

Cette année encore, nous avons dû apporter de nombreuses modifications à notre programmation. Notre taux d'annulation (soit 17 formations) a pourtant diminué considérablement et se situe désormais dans la moyenne des 10 dernières années, à l'exclusion des années de pandémie. Cependant, nous avons ajouté 24 formations et/ou demandes spéciales. C'est plus du double des dernières années et le quadruple de la moyenne des 10 dernières années.

Les occasions de formation non planifiées représentent plus du tiers de la formation. Il va sans dire que les défis logistiques tels que la difficulté d'obtention de libérations syndicales pour les personnes formatrices, la nécessité de conception de contenu sur mesure, les délais de production du matériel ainsi que le report ou l'abandon d'autres tâches planifiées pour répondre à ces demandes amènent une lourdeur et des complications pour toute l'équipe de l'éducation. C'est sans compter que, souvent, ces contraintes laissent les sections locales ou les demandeur.euse.s dans l'incertitude quant à la faisabilité de leur demande pendant de longues périodes. Si à l'impossible nul.le n'est tenu.e, nous croyons sincèrement que notre équipe accomplit l'impossible, et ce, grâce à son dévouement et à son travail acharné.

En opposition à la participation aux programmes réguliers de formation qui décline, la participation aux formations lancées à la suite de demandes spéciales a quant à elle augmenté de 635 % au cours des 10 dernières années. Cette proposition se voulait complémentaire à l'offre habituelle ou une occasion de promouvoir celle-ci et d'accroître la diversité des personnes participant à nos formations habituelles. Nous devons nous pencher sur l'analyse des types de demandes spéciales et évaluer leur incidence potentielle sur la qualité des apprentissages de nos membres.

Même si les demandes spéciales fournissent du contenu de qualité, il n'en demeure pas moins que nous souhaitons que les participant.e.s puissent partager leurs apprentissages et passer à l'action dans leur milieu de travail ou dans leur section locale. Pour ce faire, nous devons nous assurer que ces personnes sont pleinement outillées. L'enjeu ici n'est pas la croissance de la participation, mais bien de tout mettre en place pour que le militantisme syndical soit une expérience positive et efficace.

## **L'ÉQUIPE DE FORMATION**

Comme la majorité des membres de notre équipe de formation a rejoint nos rangs dans les deux dernières années, nous continuons de consacrer beaucoup d'énergie et de ressources au *coaching* et à l'encadrement. Nous avons formé quatre formateur.trice.s d'expérience pour l'accompagnement des personnes formatrices puisque certaines semaines, nous avons jusqu'à quatre formations en même temps et que notre encadreur ne peut à lui seul y arriver. De plus, même s'il était coutume depuis plusieurs années de solliciter des formateur.trice.s retraité.e.s pour prêter main-forte, nous avons officialisé le tout. Nous avons demandé à cinq permanent.e.s syndicaux et syndicales nouvellement retraité.e.s de remettre leurs bottines de personne formatrice ou d'apprendre à le devenir. Au gré de leurs disponibilités et de leurs intérêts, ils et elles intègrent désormais l'équipe de formation, essentiellement, mais sans s'y limiter, pour les cours « Prendre en main sa retraite ». Leur expérience et leur implication sont d'une grande utilité, et nous en sommes bien satisfait.e.s.

C'est avec humilité que nous pouvons affirmer que les formateur.trice.s métallos sont parmi les meilleur.e.s du milieu syndical. La qualité de leur animation n'a d'égal que leur implication et leurs propres attentes. Nous sommes fier.ère.s de leur engagement sans bornes et de leur apport, non seulement à l'éducation, mais à notre syndicat dans son ensemble. Ancien.ne.s, nouveaux et nouvelles travaillent ensemble, ne comptant pas les heures de préparation et de rétroaction afin de s'assurer que les participant.e.s reçoivent la meilleure formation possible, jour après jour. Merci!

Nous avons tenu une rencontre des personnes formatrices en avril 2024. Le dernier perfectionnement avait eu lieu en 2020, peu avant le départ à la retraite de l'encadreur Luc Lallier. Il était nécessaire non seulement de bâtir un nouvel esprit d'équipe, mais aussi de prendre un moment pour faire le bilan des dernières années et construire, ensemble, les bases de notre vision d'avenir. Ce sont près de 25 personnes formatrices qui se sont réunies pour l'occasion avec comme invité.e.s d'honneur Daniel Baril de l'ICÉA pour nous entretenir de technologies et du nouvel univers d'apprentissage des adultes, ainsi que la direction actuelle et des responsables de l'éducation retraité.e.s (Michel Blondin et Marie-Danielle Lapointe), en plus de Luc Lallier, encadreur à la retraite. Planifier l'avenir tout en bénéficiant de l'expérience de nos sages était une expérience riche qui gagnerait à être reconduite.

## **ANALYSE DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'ÉDUCATION**

Avec 1216 participations à nos 77 occasions de formation, nous dépassons la moyenne des 10 dernières années (à l'exclusion des années de pandémie), qui s'établissait à 60 occasions de formation auxquelles participaient un peu plus de 987 personnes. Cela dit, nombreuses ont été les formations où nous n'atteignons pas le nombre minimal de personnes participantes (12), et où les permanent.e.s et les sections locales ont dû recruter les personnes manquantes.

Bien que nous continuions le processus de révision du nombre de participant.e.s minimal et maximal pour chacune des formations, il est important de se rappeler que la qualité des apprentissages dans les formations syndicales dépend principalement de la participation et des échanges des membres.

## **LA PRÉSENCE DES JEUNES DE 35 ANS ET MOINS**

Pour une première fois depuis que nous comptabilisons l'information, la proportion de participant.e.s ayant 35 ans et moins a diminué et s'établit maintenant à 18%. Il s'agit d'une diminution de 6 points de pourcentage, et c'est un pourcentage inférieur à la moyenne des dernières années (25 %). Seule la participation des jeunes aux formations de négociation collective a connu une croissance remarquable, en passant de 8 % à 29 % de la participation totale. Les personnes de 35 ans et moins ont diminué de 1 à 2 % par catégorie de formation et représentent 12 % des dirigeant.e.s, 18 % des militant.e.s en santé et sécurité, 25 % des participant.e.s aux formations en relations de travail et 13 % des participant.e.s aux formations en lien avec l'égalité. La participation des femmes de 35 ans et moins demeure marginale et a diminué à 3 % de la participation totale, ce qui est la proportion projetée lorsque le district ne tient pas de forum des jeunes métallos.

## **LA PRÉSENCE DES FEMMES**

La participation des femmes aux activités de formation a augmenté légèrement dans la dernière année et s'établit à un peu plus de 20 %. Elle se situe un peu au-dessus de la moyenne des 10 dernières années (19 %). Cette année encore, aucune activité de formation spéciale leur étant destinée n'a pu être tenue, faute d'inscriptions. D'année en année, nous ne constatons pas d'amélioration. Il est également désolant de souligner qu'aucune jeune femme n'a été formée pour les négociations collectives, et que la proportion de jeunes femmes formées en lien avec les fonctions de dirigeante syndicale représente 0,3% du nombre total de participant.e.s, et à peine 1% de nos formations les plus populaires en relation de travail et en santé et sécurité.

## **MANGER L'ÉLÉPHANT UNE BOUCHÉE À LA FOIS**

L'an dernier, nous vous annonçons une ère de changement. Celle-ci est bien amorcée et prend plus d'ampleur qu'anticipé. Nous poursuivrons nos travaux sur la planification stratégique et devrions en traiter encore dans les rapports d'activités des quelques années à venir.

*Maude Raïche et Stéphane Brodeur*

# PROGRAMME RÉGULIER

FORMATIONS	COURS DONNÉS	PARTICIPANT.E.S	H	35-	F	35-	NON BINAIRE	35-
<b>Relations de travail</b>								
Déléguée et délégué syndical(e)	12	184	147	47	37	9	-	-
Dossier du grief	1	18	16	1	2	0	-	-
Initiation au Syndicat	3	30	24	5	6	1	-	-
Perfectionnement de nos méthodes de travail - SL 9414	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>232</b>	<b>187</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Santé et sécurité du travail</b>								
Alerte aux décibels	1	14	13	3	1	1	-	-
Contestation à la CNESST	1	16	15	3	1	1	-	-
Enquête d'accident	2	30	27	3	3	2	-	-
Femmes et SST : Mythes et défis syndicaux	0	-	-	-	-	-	-	-
Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	3	49	42	6	7	3	-	-
Indemnisation de la surdité professionnelle	0	-	-	-	-	-	-	-
Introduction à la santé et la sécurité du travail	4	67	57	14	10	2	-	-
Réclamation à la CNESST	1	14	13	4	1	1	-	-
Travail syndical en prévention	0	-	-	-	-	-	-	-
Violence conjugale	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>190</b>	<b>167</b>	<b>33</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dirigeants</b>								
Dirigeantes et dirigeants	2	25	23	7	2	0	-	-
Finances de la section locale	4	63	46	12	17	1	-	-
Leadership et communication	0	-	-	-	-	-	-	-
Travail de secrétaire-archiviste	1	18	14	5	4	2	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>106</b>	<b>83</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Négociation</b>								
Comprendre pour agir en assurances collectives	0	-	-	-	-	-	-	-
Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise	0	-	-	-	-	-	-	-
Introduction aux avantages sociaux	0	-	-	-	-	-	-	-
Négociation collective	3	62	57	18	5	0	-	-
Organisation du travail	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>62</b>	<b>57</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Communication</b>								
Formation des correspondants	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Égalité</b>								
Coffre à outils des jeunes et nouveaux métallos	1	11	0	0	11	1	-	-
Comités locaux de condition féminine	0	-	-	-	-	-	-	-
Syndicat sur l'Île de la Tortue (nouveau)	1	20	17	3	3	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres</b>								
Action politique : un engagement citoyen permanent	0	-	-	-	-	-	-	-
Perfectionnement des personnes formatrices	1	23	20	0	3	0	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## PROGRAMME RÉGULIER EN LIGNE

FORMATIONS	COURS DONNÉS	PARTICIPANT.E.S	H	35-	F	35-	NON BINAIRE	35-
<b>Relations de travail</b>								
Déléguée et délégué syndical(e)	1	20	18	5	2	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dirigeants</b>								
ABC des syndicats	3	59	51	0	8	0	-	-
Rédaction de résolutions (nouveau)	2	14	11	0	3	0	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>73</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Santé et sécurité du travail</b>								
Y fait chaud!	1	22	17	1	5	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## DEMANDES SPÉCIALES

<b>Dirigeants</b>								
Lac-à-l'épaule de la section locale	1	9	8	0	1	0	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Égalité</b>								
Initiation à l'antiracisme	2	45	31	3	14	2	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>45</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Recrutement</b>								
Militer pour devenir Métallos	2	9	4	0	5	0	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Relations de travail</b>								
Gestion des conflits interpersonnels	2	28	14	1	14	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Santé et sécurité au travail</b>								
Agir syndicalement pour lutter contre la violence conjugale	1	33	20	0	13	0	-	-
Droit de refus	10	100	91	26	9	1	-	-
Place de la santé et sécurité du travail dans la vie syndicale (forum)	1	30	25	3	5	1	-	-
Plan d'action pour se conformer à nos nouvelles obligations en SST (forum)	1	33	26	1	7	1	-	-
Protection des acquis en santé et sécurité du travail (forum)	1	41	38	6	3	2	-	-
Recrutement de responsable en santé et sécurité (forum)	1	20	15	1	5	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>15</b>	<b>257</b>	<b>215</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUTRE</b>								
Prendre en main sa retraite	4	58	31	0	27	0	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>58</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## DEMANDES SPÉCIALES EN LIGNE

<b>Dirigeants</b>								
Agences de placement et les syndicats	1	7	4	0	3	0	-	-
Protection des renseignements personnels	2	44	31	1	13	1	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>51</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PROGRAMMES RÉGULIERS ET DEMANDES SPÉCIALES</b>	<b>77</b>	<b>1216</b>	<b>966</b>	<b>179</b>	<b>250</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Service du recrutement

---

C'est une année spéciale pour tou.te.s les militant.e.s des Métallos. Une 60e assemblée annuelle, ce n'est pas rien! La syndicalisation de nouveaux et nouvelles membres a toujours été au cœur de notre organisation. L'assemblée annuelle permet aux officier.ère.s présent.e.s de constater le travail de l'équipe de recrutement.

Depuis le premier rapport du directeur en 1965 jusqu'à celui de 2024, le Syndicat des Métallos souligne l'arrivée des nouveaux et nouvelles membres, mais aussi le travail acharné des militant.e.s de notre syndicat pour le faire grandir.

Voici comment le premier directeur québécois des Métallos soulignait l'apport du recrutement à notre organisation en 1965, lors de la première assemblée annuelle:

***Je crois que tous les Métallos du Québec peuvent tirer une grande fierté des progrès de notre syndicat sur le plan de l'organisation. Parce qu'évidemment, les Métallos grandissent d'abord à cause de ce que nous sommes, à cause de ce que nous faisons<sup>1</sup>.***

Notre équipe a traversé les époques : Louis-Philippe Brousseau, Marcel Édoin et Mario Denis, pour ne nommer que ceux-là, ont tous façonné l'équipe de recrutement, avec les militant.e.s qui se sont impliqué.e.s au fil des ans, pour rendre notre syndicat solide et prospère. La 60<sup>e</sup> assemblée annuelle fournit une occasion de se souvenir de ces personnes et de les remercier.

L'importance du Service du recrutement est illustrée dans chacun des rapports du directeur depuis 60 ans, et pour cause. L'arrivée de nouveaux et nouvelles membres a permis à notre syndicat de devenir plus fort, mais aussi de se renouveler. Tout en gardant le Syndicat à l'avant-scène dans les secteurs de la métallurgie, des mines, de l'industrie manufacturière et du transport, le Service du recrutement a aussi fait rayonner notre syndicat dans les secteurs aéroportuaire, de l'hôtellerie, de la restauration et de la sécurité privée, et ce, depuis plusieurs années. Récemment, se sont ajouté.e.s des éducatrices de la petite enfance, des signaleur.euse.s routier.ère.s, des travailleur.euse.s des télécommunications ainsi que des travailleur.euse.s d'autres services.

Pour poursuivre son legs, notre équipe doit faire face aux défis de son époque : la technologie, les réseaux sociaux, les enjeux de société, etc. Notre organisation et nos militant.e.s ne doivent rien tenir pour acquis en matière de syndicalisation. La formule Rand et le droit à la syndicalisation inscrits dans les chartes sont plus pertinents et essentiels que jamais pour le mouvement syndical.

Après 60 assemblées annuelles, le recrutement est toujours au cœur de notre organisation. Permettons-nous d'entrevoir l'avenir avec optimisme!

*Luc Julien*

---

1. GÉRIN-LAJOIE, Jean. *Rapport du directeur*, Première assemblée annuelle des locaux des Métallos du Québec, 1965.

# Service des communications

Cette assemblée annuelle revêt un caractère particulier : c'est notre 60<sup>e</sup>. Voici l'occasion de mesurer le chemin parcouru, et en particulier celui des 10 dernières années, depuis notre 50<sup>e</sup> assemblée en 2014.

Nous avons tenté de refléter cette histoire dont on peut être fier.ère.s dans la vidéo d'ouverture, ainsi que dans toute l'assemblée. C'est l'une de ces années propices à mettre en relief l'essence de notre action syndicale, qui se caractérise par une magnifique solidarité, une vision pour améliorer la situation des travailleur.euse.s et une volonté de la traduire dans la réalité. Être métallo, ça change le monde!

## CETTE ANNÉE

Le Service des communications a connu une bonne année. Les activités ont été variées : relations avec les médias, production des publications imprimées, gestion de la communauté numérique (médias sociaux), productions vidéo pour des événements et pour les médias sociaux, appui aux luttes des sections locales, appui au Service du recrutement, préparation de l'assemblée annuelle, etc.

## RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Nous avons rédigé et distribué environ 80 [65 en date du 6 août] communiqués entre octobre 2023 et septembre 2024, ce qui est légèrement au-dessous de la moyenne annuelle d'une centaine de communiqués. On y a couvert divers sujets : négociations de conventions collectives, conflits de travail, changements législatifs, revendications, etc.

Certains d'entre eux ont engendré un volume important de relations avec les médias, notamment les négociations et les moyens de pression dans le secteur maritime, de même que la santé et sécurité dans le secteur de la signalisation routière. L'important don des Métallos aux travailleur.euse.s en grève dans le secteur public a aussi fait l'objet d'une importante couverture médiatique.

Plusieurs entrevues ont été accordées par nos différent.e.s élu.e.s ou représentant.e.s du Syndicat des Métallos. Deux lettres ouvertes ont été publiées; une première de la part du directeur québécois des Métallos au sujet du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ainsi qu'une deuxième sur les mesures de protection du caribou forestier, signée conjointement par le directeur québécois des Métallos et celui d'Unifor.

## RECRUTEMENT

La collaboration étroite s'est poursuivie cette année entre le Service du recrutement et celui des communications. Plusieurs documents ont été produits à des fins de recrutement.

## PUBLICATIONS

Cette année, deux éditions du *Traits d'union* ont été publiées (hiver et automne), et un numéro du *Métallo* a été distribué à tou.te.s les membres à la rentrée de septembre. Le dernier

numéro du *Métallo* comportait un important dossier sur la santé et sécurité du travail.

Le Service des communications collabore également aux publications nationales des Métallos (*Metallos@l'oeuvre*) et de la FTQ (*Le Monde ouvrier*).

Devant un certain essoufflement du programme des correspondant.e.s, le service tente une relance en proposant une nouvelle mouture. Lors des dernières rencontres régionales, une activité de recrutement s'est tenue afin de réunir au sein d'un réseau de correspondant.e.s ceux et celles qui s'occupent de l'information dans les sections locales et les différents milieux de travail. Ce réseau se réunira par visioconférence environ trois fois par année, et une rencontre bisannuelle sera organisée.

L'objectif est de favoriser l'échange d'information entre le Service des communications et les responsables des communications dans les syndicats locaux, d'améliorer ensemble nos compétences, de permettre une collecte d'images dans nos milieux de travail et d'assurer une meilleure couverture des activités syndicales dans les régions et les milieux de travail.

## MÉDIAS SOCIAUX

La page Facebook du Syndicat des Métallos continue sa progression. Elle est passée de 11000 à 12 000 abonné.e.s en cours d'année.

Soulignons cependant que depuis 2023, Facebook bloque le partage de contenu d'actualité canadien sur sa plateforme. Cela limite grandement la nature des informations pouvant être relayées, et rend ainsi moins visible la couverture des activités syndicales dans les médias régionaux et nationaux.

La page Instagram, créée à la fin 2023, continue de croître lentement, et compte maintenant 257 abonné.e.s.

## GRAPHISME ET CRÉATION VISUELLE

Notre service a répondu à diverses demandes liées au graphisme et à la mise en page : chandails, publicités, conception de visuels (manifestations, mobilisations, vignettes pour les médias sociaux, etc.), retouches d'innombrables photos, conception des visuels de l'assemblée annuelle, etc.

## ÉVÉNEMENTS ET VIDÉOS

Le Service des communications joue un rôle clé dans l'organisation de l'assemblée annuelle et des rencontres régionales, ainsi que dans la production de vidéos pour divers événements ou lors de manifestations.

Le District 5 a aussi été mis à contribution pour la préparation du Congrès international des Métallos, qui se tiendra en avril 2025.

FORCE-SOLIDARITÉ-RESPECT

*Clairandree Cauchy et Jocelyn Desjardins*

# Communiqués de presse

DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024

## OCTOBRE 2023

- 3 Toujours plus de sous-traitance chez ArcelorMittal  
**Le Syndicat exige de vrais emplois de qualité pour les membres de la communauté innue**
- 4 Vers une hausse significative du salaire dans la signalisation routière  
**Les salaires des travailleurs et travailleuses de la signalisation routière augmenteront de 26,3% en deux ans**
- 11 Excellent contrat chez Nouryon à Magog  
Les Métallos de chez Nouryon auront 16% de hausses de salaire cette année
- 16 Grande victoire pour le droit à la syndicalisation  
**Un nouveau syndicat Métallos naît chez Stelpro**
- 18 Un arbitre ordonne la réintégration d'un travailleur congédié par ABI  
La compagnie n'a pas respecté une entente verbale et l'arbitre l'y oblige
- 31 Très fort mandat de grève chez Industrie Lemieux à Ville Saint-Laurent

## NOVEMBRE 2023

- 1 Fermeture de l'entrepôt de Sport Maska à Ville Saint-Laurent
- 4 Nouveau contrat à la minière Canadian Royalties au Nunavik  
De 11% à 28% de hausses salariales la première année
- 14 Premier contrat adopté à l'unanimité chez Magotteaux  
Des hausses de salaire de 13 % dès la première année
- 20 Tenue d'assemblées générales à la section locale 5778  
**L'avis de sous-traitance chez ArcelorMittal à Fermont ne passe pas**
- 21 Excellent contrat à l'Hôtel Sept-Îles
- 24 Clôture de la 59<sup>e</sup> assemblée annuelle du Syndicat des Métallos  
**Travailleurs étrangers temporaires: Alerte à la précarité**
- 30 Excellent contrat chez CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield

## DÉCEMBRE 2023

- 6 Les Métallos soutiennent des organismes communautaires du Québec
- 11 Les Métallos donnent 100 000 \$ pour soutenir les grévistes du secteur public

## JANVIER 2024

- 14 Nouveau contrat chez ArcelorMittal Saint-Patrick  
Des hausses moyennes de 37,5% sur 6 ans, dont 61% pour certains travailleurs
- 15 Mandat de grève à l'unanimité chez Supérieur Propane  
Les services de livraison du propane aux agriculteurs, à des clients commerciaux et à des particuliers pourraient être perturbés
- 22 Rejet quasi-unanime de la proposition patronale chez Minerai de fer Québec
- 24 Lettre ouverte  
**Le détournement du programme des travailleurs étrangers temporaires doit cesser!**
- 26 Rejet de la proposition patronale et mandat de grève unanime au Comfort Inn de Baie-Comeau

## FÉVRIER 2024

- 6 Les syndicats dénoncent l'absence de considération pour la main-d'œuvre lors des tables de réflexion sur l'avenir de la forêt
- 15 On investit des milliards pour les batteries, n'abandonnons pas ceux qui les recycleront!  
Le gouvernement doit soutenir l'avenir de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda et de l'affinerie CCR de Montréal-Est
- 25 Entente de principe chez Minerai de fer Québec  
Les membres se prononceront dans la semaine
- 26 Le Parlement reprend le débat sur la loi anti-briseurs de grève

## MARS 2024

- 1 Excellent contrat chez Minerai de fer Québec  
Les hausses salariales seront de 26 % en moyenne et atteindront même 31 % pour certains
- 8 Mandat de grève à l'unanimité à la traverse de L'Isle-aux-Grues
- 11 Un bon contrat chez Imperial Metal Service à Pointe-Claire
- 22 Annonce du gouvernement fédéral sur les résidents temporaires  
**Le Syndicat des Métallos invite Québec et Ottawa à revoir le traitement simplifié et accélérer l'accès à l'immigration permanente**
- 25 Grève au Comfort Inn de Baie-Comeau  
Le directeur québécois des Métallos sera sur la ligne de piquetage demain matin

## AVRIL 2024

- 1 Les Métallos demandent qu'on mette de l'ordre dans la signalisation routière**  
Le nouveau comité paritaire doit agir en santé et sécurité, en formation et en conformité
- 4 Une consultation à l'aveugle sur l'avenir de la forêt**  
Le plan sur le caribou se fait toujours attendre à l'aube de la Rencontre nationale des partenaires sur l'avenir de la forêt
- 4 Nouvelle victoire dans la saga des pratiques antisyndicales de Glencore**  
La Cour supérieure ordonne au Tribunal administratif du travail de considérer toutes les mesures possibles pour renverser le congédiement illégal des agents de sûreté
- 10 Grève imminente à la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (SFPPN)**  
Les syndiqués se sont donné un mandat de grève à 99,4%
- 11 Consultation sur l'avenir de la forêt**  
**Les travailleurs et travailleuses doivent être au centre des préoccupations, insistent les organisations syndicales**
- 19 Pour une loi anti-briseurs de grève... maintenant**  
Les élus doivent procéder avec diligence à l'adoption du projet de loi C-58
- 24 Les métallos de Termaco votent pour la grève**

## MAI 2024

- 14 Négociations houleuses au Manoir des Sables**  
Les syndiqué.e.s ont voté à l'unanimité un mandat de faire des moyens de pression
- 15 Lancement d'une ligne de dénonciation au sujet des chantiers routiers**  
La ligne sur la non-conformité et la sécurité sera en vigueur du 15 mai au 15 octobre
- 22 2 décès au cours des derniers jours dans le secteur de la signalisation routière**  
**L'hécatombe doit cesser, le gouvernement doit agir**
- 24 Manac déboutée en arbitrage sur la reconnaissance du président syndical**  
La compagnie n'a pas à s'ingérer dans le choix des travailleurs
- 27 Avis de grève à la traverse de L'Isle-aux-Grues**

## JUIN 2024

- 6 Les débardeurs de Sept-Îles appuient financièrement ceux de Québec**  
8000\$ en soutien aux débardeurs lockoutés de Québec
- 4 Grève mercredi et jeudi à la traverse de L'Isle-aux-Grues**
- 11 Semaine de la sécurité routière**  
**Poser des gestes concrets pour la sécurité des signaleurs routiers**
- 12 Grève dans les traversiers du Québec**  
Interruption du service les 21 et 22 juin ainsi qu'à 8 autres dates à déterminer

- 13 Les Métallos obtiennent un bon contrat à l'hôtel Le Manoir de Baie-Comeau**  
Une augmentation de 23 % d'ici 2028 et une protection contre l'inflation
- 17 Nouveau mandat de grève des salarié.e.s non breveté.e.s de la traverse de Sorel**  
Interruption du service les 29 et 30 juin, en plus de celle déjà prévue les 21 et 22 juin
- 17 La meilleure convention collective à vie à l'usine Alma de Rio Tinto**  
Plusieurs percées historiques dans le nouveau contrat de travail
- 17 Déclenchement d'une grève générale illimitée chez Termaco à Saint-Jean-sur-Richelieu**
- 19 Excellent contrat à la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire**  
Des conditions à la hauteur d'une entreprise du secteur minier et des retombées importantes pour l'économie régionale
- 19 Point de presse sur la grève des officiers de navigation et des officiers mécaniciens de la Société des traversiers du Québec**
- 20 Nouveau mandat de grève des salarié.e.s non breveté.e.s à la traverse de L'Isle-aux-Coudres**
- 21 Grève dans 5 traverses au Québec**  
**Après deux ans sans hausse de salaire, les officiers demandent du sérieux aux tables de négociation**
- 25 Lettre ouverte**  
**Caribou: C'est l'incertitude qui nous coûte des emplois!**
- 28 Grève samedi et dimanche des salarié.e.s non breveté.e.s à la traverse de Sorel**

## JUILLET 2024

- 5 Lockout et grève pour les signaleurs de deux divisions de Béton provincial**  
Le Syndicat des Métallos dénonce l'utilisation de briseurs de grève
- 7 Nouveau contrat de travail à Marieville**  
**14,5 % sur trois ans pour les travailleurs d'Infasco**
- 9 Traverses de Sorel et de L'Isle-aux-Coudres**  
**Le Syndicat des Métallos émet deux avis de grève**
- 10 Les Métallos de la traverse de L'Isle-aux-Grues déposent un avis de grève**
- 10 Décès d'un signaleur routier à Québec**  
**Les signaleurs n'ont pas à payer de leurs vies pour les failles en santé et sécurité**
- 15 Nouvelle convention collective**  
**Les Métallos de la mine Sitec à Saint-Urbain font plusieurs gains**
- 22 Las de la lenteur des négociations à la traverse de Sorel/Saint-Ignace-de-Loyola**  
**Les Métallos votent unanimement pour un mandat de grève illimitée**

- 31 Vote à 100 % pour les signaleurs de Béton provincial, mettant fin à 2 conflits**  
Des hausses salariales de 16% à 21% la première année

## AOÛT

- 1 Mandat de grève pour les officiers qui assurent la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord**
- 1 Manifestation devant les bureaux de Telus à Montréal**  
Les Métallos condamnent le congédiement déguisé de 150 travailleur.euse.s forcé.e.s de déménager
- 16 Mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève illimitée à la traverse de L'Isle-aux-Coudres**
- 22 Un troisième décès dans la signalisation cet été**  
**Signalisation: Le bilan s'alourdit, Québec doit agir**
- 26 Tarifs sur les véhicules électriques, l'acier et l'aluminium chinois**  
Une excellente décision d'Ottawa, soulignent les Métallos du Québec
- 26 Les Métallos distribuent des chèques aux anciens de Mine Matagami**

## SEPTEMBRE 2024

- 10 Industrie forestière : Les syndicats (CSD, CSN, Métallos et Unifor) demandent à Québec de sortir de l'immobilisme et d'agir en urgence pour soutenir les travailleur.euses**
- 13 Le laxisme d'ArcelorMittal en santé et sécurité dénoncé sur la planète**  
Les syndicats représentant les travailleur.euse.s de la multinationale tiennent une journée d'action à travers le monde
- 13 Fin de la grève chez Termaco**  
Les syndiqué.e.s obtiennent le rattrapage salarial exigé, soit 10,5% dès maintenant
- 16 Mandat de grève à 100% chez Acier Leroux à Amos**
- 26 Faux-pas anti-syndical du Parti québécois**  
Le PQ devrait mettre de la pression sur la Société des traversiers plutôt que de chercher à brimer le droit de grève des travailleur.euse.s

# *Service de la solidarité internationale, de la mobilisation et de l'action politique*

---

## **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET FONDS HUMANITAIRE DES MÉTALLOS (FHM)**

Le responsable du service siège au comité d'examen des projets (CEP) du Fonds humanitaire des Métallos (FHM), au comité de la solidarité internationale de la FTQ et au conseil d'administration du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Il participe aux rencontres élargies et aux activités du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), dont la mission principale est de revendiquer l'adoption d'une loi obligatoire sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement, pour renforcer l'organisme de surveillance des entreprises au Canada et à l'étranger (ombudsman), et pour la fin du soutien du gouvernement canadien à l'impunité des entreprises.

Il est la personne-ressource du FHM au Québec, en collaboration avec le directeur du FHM Guillaume Charbonneau, et en fait la promotion au Québec. Le FHM publie chaque année un rapport d'activités et, quelques fois par année, des feuillets d'information sur certaines activités clés. Le Syndicat des Métallos et le FHM contribuent dans de nombreux pays aux luttes pour un monde meilleur.

En collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, le FHM offre des ressources et des occasions d'échanges à travers le monde, en vue d'apprendre les un.e.s des autres et de développer des solidarités. Il soutient des projets de développement international dans plusieurs pays d'Amérique latine, en Afrique et en Asie. Le responsable du service encourage les métallos à s'impliquer activement dans ses campagnes et dans les actions de solidarité internationale, et encourage les sections locales à soutenir financièrement le FHM.

L'année 2024 a continué d'être extrêmement difficile partout dans le monde, notamment en raison des nombreux impacts des changements climatiques. Il y a eu une forte augmentation des phénomènes naturels dévastateurs, et le FHM a soutenu de nombreuses populations touchées. Ce sont 60 000 \$ qui ont été distribués pour appuyer les victimes des inondations au Brésil et des feux de forêt, notamment ceux de Sept-Îles et de Mani-utenam. Plusieurs membres des Métallos sont présent.e.s dans les régions minières et forestières dévastées par des incendies.

Bon an mal an, le FHM soutient également des banques alimentaires et des organismes communautaires partout au Québec à la veille des fêtes de fin d'année. Ainsi, 56 500 \$ ont été distribués à 25 organismes québécois en décembre 2023.

## **AUTRES MANDATS**

Le responsable du service siège au comité FTQ-Centraide du Grand Montréal afin de soutenir et de stimuler les campagnes existantes aux bureaux des Métallos sur l'île de Montréal et dans leurs milieux de travail, et de contribuer à en lancer de nouvelles.

Le responsable, qui siège aussi au comité de francisation de la FTQ, a mobilisé une vingtaine de métallos de partout au Québec pour participer à la 30<sup>e</sup> rencontre annuelle de l'ensemble des comités de francisation de la centrale syndicale, tenue le 19 mars dernier. Il a soutenu diverses campagnes de la FTQ en la matière et a participé à des formations sur les comités de francisation. Il a également apporté son aide dans des dossiers de francisation en milieu de travail, notamment en facilitant la tenue d'une formation spéciale avec 10 travailleur.euse.s de la SL 8644 à Chantiers Chibougamau en mai. Il a par ailleurs contribué à produire le rapport triennal sur l'évolution de l'utilisation du français pour l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Le responsable du service a continué d'être actif avec le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) dans des dossiers liés aux travailleur.euse.s étranger.ère.s temporaires, en intervenant pour empêcher des expulsions.

Le responsable siège également comme représentant des Métallos au comité de mobilisation de la FTQ, au sous-comité d'organisation du Colloque de la FTQ sur la mobilisation des 9 et 10 octobre, au sous-comité sur l'assurance médicaments et à celui sur la hausse du salaire minimum.

## **ACTION POLITIQUE**

La campagne pour la mise en place d'une loi anti-briseurs de grève en cas de grève ou de lockout au fédéral s'est poursuivie depuis l'assemblée annuelle jusqu'à l'adoption à l'unanimité par la Chambre des communes de la loi, en juin.

Le 13 mars, 11 métallos ont participé à la rencontre annuelle des militant.e.s de la FTQ avec les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

## AUTRES IMPLICATIONS ET PARTICIPATIONS

- Activités diverses en lien avec la lutte du Front commun;
- Manifestation d'appui aux grévistes de l'AFPC à la base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu le 1<sup>er</sup> février et manifestation d'appui le 22 avril;
- Rassemblement d'appui aux lockouté.e.s du SCFP 2815 de Vidéotron à Gatineau le 7 février et devant Québecor à Montréal le 27 février;
- Visite et prise de photos dans des usines Métallos avec Clairandrée Cauchy pour le Journal *Le Métallo*: Venmar le 12 mars, Poudres métalliques le 18 mars et CEZinc le 3 avril;
- Enregistrement d'un balado en mars d'une capsule FTQ sur l'implication syndicale et l'action du FHM dans nos communautés avec Robert Laplante;
- Séminaire FTQ sur les retraites à Montréal les 20 et 21 mars;
- Appui aux grévistes d'Unifor au CN à Ville Saint-Laurent le 28 mars;
- Soutien, organisation et participation à 2 actions de solidarité pour les membres de la SL 1944 chez TELUS le 20 mars pendant leur congrès à Montréal et le 3 août devant TELUS;
- Journée de réflexion sur le racisme systémique à Montréal les 25 et 26 mars;
- Mobilisation et participation à la ligne de piquetage des lockouté.e.s du SCFP au port de Québec le 31 mai;
- Campagne de distribution de feuillets en appui aux grévistes de La Baie de Kamloops dans 10 magasins La Baie du Québec en avril et mai;
- Fête du 1<sup>er</sup> mai à Salaberry-de-Valleyfield le 26 avril;
- En SST : Mobilisation et participation à l'action du 6 avril et aux activités de la journée de deuil le 28 avril, dont la *flash mob* au Vieux-Port de Montréal;
- Rassemblement à l'usine Transformateurs Delta le 29 avril à Granby;
- Mobilisation et participation à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Montréal;
- Colloque sur la montée de la droite à Montréal le 13 mai;
- Manifestation en appui aux lockouté.e.s du SCFP du port de Québec le 31 mai;
- Colloque sur la solidarité internationale de l'AQOCI le 13 juin;
- Déclenchement de la grève chez Termaco à Saint-Jean-sur-Richelieu le 17 juin, et visites les 4 et 9 juillet;
- Lancement des journées de grève à la Société des traversiers du Québec le 20 juin à Québec;
- Organisation de rencontres avec des ministres en suivi de résolutions à l'assemblée annuelle;
- Activités de « blocage » au port de Québec le 25 septembre;
- Manifestation pour l'environnement le 27 septembre à Montréal;
- Conférence des Métallos Justice 2024 du 1<sup>er</sup> au 4 octobre;
- Colloque FTQ sur la mobilisation les 9 et 10 octobre à Québec;
- Rencontres de la FTQ avec des député.e.s et ministres les 22 et 23 octobre.

Le responsable du service participe aux préparatifs des rencontres régionales et annuelles, et contribue au *Traits d'union*, à la revue *Le Métallo*, aux médias sociaux des Métallos, dont la page et le groupe Facebook, au site Internet des Métallos, aux rencontres régionales et à l'assemblée annuelle. Il agit finalement à titre de photographe officiel lors de diverses activités et mobilisations.

*Daniel Mallette*

# Service de la santé et de la sécurité

---

## MUTUELLES DE PRÉVENTION : NON AUX CONTESTATIONS SYSTÉMATIQUES

Une tendance semble s'opérer chez plusieurs employeurs membres de mutuelles de prévention : ces derniers contestent systématiquement, par l'intermédiaire de leurs représentant.e.s de mutuelles, toutes les décisions de la CNESST rendues en faveur de nos membres, pour ensuite négocier en conciliation des ententes leur permettant d'économiser des milliers de dollars par dossier.

Nous avons donc attaqué les mutuelles de front, dans un premier temps en refusant de négocier des ententes visant uniquement un avantage économique pour les employeurs, puis en plaçant les dossiers où les employeurs refusent de se désister pour des motifs financiers.

Notre régime de santé et de sécurité du travail a été bâti sur un compromis social historique : en échange d'un processus d'indemnisation plus simple pour les travailleur.euse.s, nous renonçons à poursuivre au civil tout employeur. Ce compromis doit rester la base de notre régime, et nous nous devons de tenir tête aux employeurs qui tentent d'éviter d'indemniser des travailleur.euse.s par des contestations judiciaires qui se complexifient d'année en année.

## NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION : UNE ADOPTION, MAIS TOUJOURS PAS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le régime intérimaire sur la prévention, entré en vigueur le 6 avril 2022, a toujours cours pour les milieux de travail sans mécanisme de prévention. Pour les milieux de travail où la prévention était déjà en place, celle-ci continue de s'appliquer jusqu'à ce que le nouveau règlement adopté par le conseil d'administration de la CNESST soit voté par le Conseil des ministres. Dans les deux cas, tous les milieux de travail de plus de 20 travailleur.euse.s doivent avoir un comité de santé et de sécurité du travail, ainsi qu'au moins un.e représentant.e à la santé et à la sécurité du travail (anciennement représentant.e à la prévention).

Les négociations pour arriver à un nouveau règlement ont abouti, en janvier 2024, à la publication d'un projet de règlement dans la *Gazette officielle*. Le projet de règlement a été approuvé en octobre par le conseil d'administration de la CNESST, et doit maintenant être mis en vigueur par le Conseil des ministres.

## NOUVEAU RÉGIME DE PRÉVENTION

En lien avec le projet de règlement adopté, les dernières rencontres régionales nous ont donné l'occasion de mettre à jour nos pratiques en santé et en sécurité du travail, dans le cadre d'une présentation visant à expliquer les nouveautés du régime.

## LYMPHOME NON HODGKINIEN RECONNU COMME MALADIE PROFESSIONNELLE

Parmi les décisions récentes plaidées par le Service de la santé et de la sécurité du travail, notons celle reconnaissant un lymphome non hodgkinien comme maladie professionnelle pour Dario Mignault, opérateur de meuleuse de rail chez ArcelorMittal et membre de la section locale 6869. L'employeur a toutefois demandé la révision ou la révocation de cette décision, et une audience est prévue à la fin novembre 2024.

La décision est accessible ici : 2024 QCTAT 949

## PLUS DE FORMATION POUR LES SIGNALEUR.EUSE.S ROUTIER.ÈRE.S

Une autre décision a récemment été rendue en faveur des travailleur.euse.s exerçant la profession de signaleur.euse routier.ère. Le Tribunal administratif du travail a en effet donné raison à l'inspecteur de la CNESST et aux travailleur.euse.s demandant de recevoir la formation nécessaire lorsqu'ils et elles travaillent à proximité de chantiers de construction. L'employeur a également demandé la révision ou la révocation de cette décision, pour laquelle une audience se tiendra en janvier 2025.

La décision est accessible ici : 2024 QCTAT 1709

*Julie Hébert*

# Service de l'environnement et de l'évaluation des emplois

---

Le Service de l'environnement et de l'évaluation des emplois a eu une bonne année en matière de travaux et de rencontres diverses.

## ENVIRONNEMENT

Les effets de la crise climatique se sont fait ressentir encore de manière importante cette année : des pluies torrentielles avec des précipitations record en peu de temps ont été enregistrées à plusieurs endroits au Québec.

Nous devons agir syndicalement pour protéger nos emplois dans le cadre de la transition inévitable de nos milieux de travail en lien avec les changements climatiques.

Les obligations de réduction de gaz à effet de serre et de la pollution forceront inévitablement nos milieux de travail à adapter, voire à changer carrément leurs méthodes de production.

Nous avons participé à plusieurs rencontres et effectué diverses représentations, où nous avons mis de l'avant les priorités suivantes :

- Une transition juste, qui inclut les travailleur.euse.s à tous les niveaux du dialogue sur les changements climatiques.
- Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui permettrait d'éviter que les entreprises d'ici qui réduisent leurs GES soient défavorisées par rapport à celles situées dans des pays aux réglementations environnementales moins contraignantes.
- L'introduction des principes d'achat local et propre pour que les projets d'investissement, tant publics que privés, aient recours à des matériaux locaux, qui sont généralement moins polluants et dont le transport génère moins de GES.

### Lobby auprès des député.e.s

Nos positions sur la transition juste ont été reprises lors de rencontres avec les député.e.s, à Ottawa comme à Québec.

### Atelier lors de la conférence Justice des Métallos

Nous avons participé à un atelier lors de la conférence Justice 2024 du Syndicat des Métallos à Gatineau, en octobre dernier. Le thème de cette présentation était : « Sécuriser notre futur en incluant des textes sur les changements climatiques dans nos conventions collectives ».

### Clause type de convention collective avec un comité de transition juste

Plusieurs tentatives d'inclure ce texte sont toujours en cours. Il est parfois ardu de convaincre les employeurs. Un comité de transition juste permet aux travailleur.euse.s d'être impliqué.e.s dans les efforts de réduction des GES et de la pollution déployés par l'entreprise, et permet de veiller à ce que nos emplois soient préservés. Certains employeurs nous contactent pour participer seulement quand ils ont des problèmes de pollution et qu'ils désirent rallier l'opinion publique.

Des milieux de travail ont commencé à adopter des textes de convention collective pour un comité de transition juste. C'est notamment le cas à la SL 6486, chez CEZinc, à Salaberry-de-Valleyfield.

Nous avons aussi participé à plusieurs autres consultations, réunions ou conférences liées à l'environnement.

### Comité Environnement et transition juste de la FTQ

Le service a participé aux réunions du comité Environnement et transition juste de la FTQ ainsi qu'à divers sous-comités, notamment ceux sur les mines, le plastique et les garderies.

Une formation sur la transition juste est en préparation à la FTQ.

### Laboratoires de transition juste

Nous tentons toujours de trouver des milieux de travail Métallos pour la mise sur pied de laboratoires de transition juste, destinés aux syndicats affiliés à la FTQ.

L'objectif est d'accompagner les milieux de travail dans leurs efforts de transition juste par la réduction des gaz à effet de serre (décarbonation) et de la pollution, puis de partager ces bons coups.

# ÉVALUATION DES EMPLOIS ET ÉQUITÉ SALARIALE

## Évaluation des emplois

Une vingtaine de demandes provenant des sections locales ont été traitées pour l'évaluation des emplois.

Il s'agissait notamment de demandes d'information et d'intégration aux outils d'évaluation, de rencontres de comité, de séances de préparation à l'arbitrage et d'arbitrages.

Par ailleurs, précisons que nos systèmes d'évaluation des emplois (Étude conjointe des salaires [ÉCS-CWS] et Solution efficace et simple [SES]), bien que toujours fonctionnels, sont en cours de modernisation.

Ce processus fait suite à de nombreuses demandes et résolutions de nos sections locales pour les moderniser.

Le groupe de travail qui se penche sur la question est formé du directeur du Service de la recherche, Troy Lundblad, du responsable de l'évaluation des emplois au District 3, Shawn Harris, et de celui du District 5, Martin L'Abbée, le soussigné. Une douzaine de journées de rencontre du comité ont fait progresser la modernisation de nos outils.

## Équité salariale fédérale

En vertu de la Loi sur l'équité salariale, l'employeur et les associations de travailleur.euse.s sont conjointement responsables de leur démarche d'équité salariale. Comme il y a eu des délais dans la production des plans, la démarche devrait être réalisée d'ici la fin de 2024.

Plusieurs vérifications ont dû être effectuées par le service. Certains employeurs embauchent des firmes externes majeures pour se soustraire à la démarche ou demandent des délais supplémentaires. Ils tentent d'imposer aux syndicats locaux une méthode préfabriquée qui, évidemment, ne donne pas d'augmentation aux travailleur.euse.s à la fin du processus.

Nous participons à trois dossiers où nous en sommes à l'étape du traitement des demandes de prolongation des délais devant la Commission canadienne des droits de la personne.

## Équité salariale provinciale

Une douzaine de demandes d'accompagnement ont été traitées, soit pour la vérification du maintien de l'équité salariale, pour l'intervention auprès des employeurs ou encore pour le dépôt de plaintes à la CNESST.

Deux demandes concernaient les obligations de l'employeur envers les sections locales, pour la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale (DEMES) à la CNESST.

*Martin L'Abbée*



*FORCE  
SOLIDARITÉ  
RESPECT*

[WWW.METALLOS.ORG](http://WWW.METALLOS.ORG)